



La DRH a menti au CTM : la suppression des UD est en préparation !

**Seule la mobilisation des agent-e-s pourra l'empêcher
Toutes et tous en grève et en manifestation demain 19 mars !**

Au CTM du 12 mars, la CGT, avec plusieurs autres organisations syndicales, avait demandé l'ajout à l'ordre du jour d'un point concernant la réorganisation territoriale des services de l'Etat, dont ceux du ministère du travail. Nous savons en effet qu'est discutée dans les hautes sphères l'intégration des pôles 3E au sein d'une Direction départementale interministérielle (DDI), sous l'égide du préfet de département.

En réponse, **l'adjoint à la secrétaire générale des ministères sociaux a indiqué qu'il ne pouvait fournir aucune information et était toujours en attente d'arbitrages du gouvernement.** Il est même revenu sur la confirmation apportée au précédent CTM d'une fusion des DIRECCTE et des services de la cohésion sociale à l'échelon régional.

Mais postérieurement au CTM, nous avons pris connaissance d'une note en date du 21 février relatif au « *dernier état de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat* ». On peut notamment y lire :

Organisation départementale du futur réseau DIRECCTE-CS

Selon le Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMCAS), un arbitrage se dessine fortement en faveur de la position défendue par le Ministère de l'intérieur, à savoir la **création de directions départementales interministérielles (DDI)** placées sous l'autorité des préfets de département. Le SGMCAS commence à préparer les DIRECCTE à ce basculement de leurs unités départementales. Demeure la question du rattachement de l'inspection du travail dont la ligne hiérarchique spécifique doit relever du DIRECCTE.

L'idée serait de lever la règle qui interdisait aux DAC de s'adresser directement au niveau départemental sans passer par le niveau d'animation régionale. Le SGMCAS envisage donc, à l'avenir, de réunir les futures DDI régulièrement sans que cela ne soit considéré comme faisant concurrence à l'animation menée par le SGG.

Le Secrétaire Général des Ministères Sociaux ne peut donc rien dire au CTM, mais est en train de « préparer les DIRECCTE au basculement de leurs UD » ! **Ce scénario, en faveur duquel un arbitrage « se dessine fortement », signifie ni plus ni moins que la suppression des unités départementales telles que nous les connaissons, la séparation des services du travail de ceux de ceux de l'emploi.** Quid dans ces conditions des missions, du droit à mutation, de l'évolution de carrière des agents placés sous l'autorité de la préfecture ? Quelle organisation pour l'inspection du travail ?

A l'échelon régional, la fusion DIRECCTE et Cohésion Sociale est plus que confirmée, contrairement à ce qu'indique le SGMAS.

2. Organisation du futur réseau DIRECCTE+CS

Ce chantier vise à proposer 2 à 3 organigrammes types des futures directions régionales. Il associera les DAC et les DR(D)JSCS. Le CGET et la DGCS y seront particulièrement impliqués. L'enjeu est de contrer la tentation des DIRECCTE d'une réorganisation minimale avec simple intégration des missions CS dans les pôles 3E (pôles Entreprises, Emploi et Economie des DIRECCTE).

Et qu'on se le dise, le gouvernement ne veut pas de « *réorganisation minimale* », il faut mettre un maximum de bazar dans les organigrammes !

Quid dans ces conditions des missions, du droit à mutation, de l'évolution de carrière des agents placés sous l'autorité de la préfecture ? Quelle organisation pour l'inspection du travail ? Quelles conséquences pour les agent-e-s des Unités Régionales ?

Ces questions ne semblent pas être la priorité de nos responsables, jugez plutôt :

4. Initier le traitement des situations individuelles des directeurs (et adjoints) des deux réseaux est le chantier le plus urgent.

Eh oui quand des services fusionnent, le nombre de postes de grand-e-s chef-f-es diminuent, il faut donc les rassurer de toute urgence ! Les agent-e-s dont le service est en passe d'être supprimé attendront...

**Face à un tel cynisme, un tel niveau de mensonge et mauvaise foi de la part du ministère, nous ne préserverons pas nos droits, nos missions et nos conditions de travail en discutant poliment.
Le seul langage qu'ils comprendront est celui du rapport de force !**

**La CGT TEPF appelle toutes et tous les agents à participer dès demain à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle, à se réunir à cette occasion en assemblées générales et à interpeller la direction à tous les niveaux.
Elle prendra à la suite et dans l'unité syndicale la plus large toutes les initiatives nécessaires pour éviter le démantèlement de nos services.**